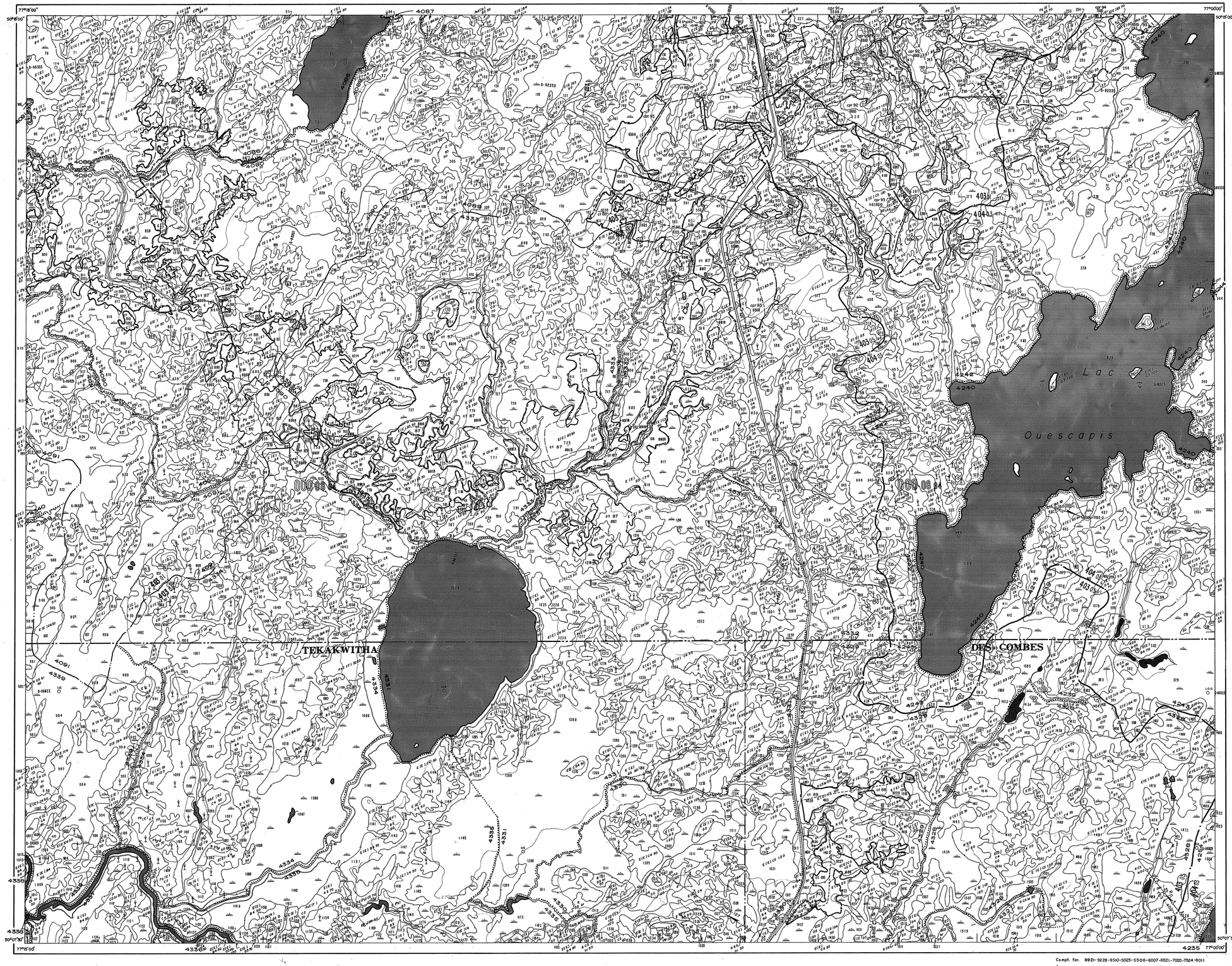

Compt. for. 8921-9228-9510-5025-5506-6007-6521-7000-7524-8011

À jour: avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division du recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à dondons (mise et déploiement des tiges d'avenir)
Coupe de jardinage
Plantation (en rangs ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Reboisement naturel
Récolte dans les tiges (coupes totales ou de tiges)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)		
Résineux	R	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — à pruche	R (PR)	R (PR)
— — à mélèze	R (M)	R (M)
— — (plantation)	R	P
Pessière	R (E)	R (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portaine)	R (E)	R (E)
— — à mélèze	R (ME)	R (ME)
— — à pruche	R (PR)	R (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)	R (PG)
— — à sapin et/ou épinette	R (S)	R (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E,P,S	P
— — (plantation d'épinette noire)	E,P,S	P
— — (plantation d'épinette rouge)	E,P,S	P
Sapinière	R (S)	R (S)
— — (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portaine résineuse)	R (S)	R (S)
— — à thuya (cèdre)	R (C)	R (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)	R (PG)
— — à pruche	R (PR)	R (PR)
— — (plantation)	P	P
— — (plantation de sapin baumier)	P	P
Pinède à pin blanc	R (PB)	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)	R (PB)
— — — et/ou rouge (dont occupent plus de 75% de la portaine résineuse)	R (PB)	R (PB)
— — — avec épinette noire	R (PB)	R (PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB)	R (PB)
— — — avec mélèze	R (PB)	R (PB)
— — — avec pin gris	R (PB)	R (PB)
— — — avec pruche	R (PB)	R (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PB)	R (PB)
— — — (plantation)	P	P
Pinède à pin rouge	R (PR)	R (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	R (PR)	R (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	R (PR)	R (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR)	R (PR)
— — — avec mélèze	R (PR)	R (PR)
— — — avec pin blanc	R (PR)	R (PR)
— — — avec pruche	R (PR)	R (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PR)	R (PR)
— — — (plantation)	P	P
Pinède à pin gris	R (PG)	R (PG)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	R (PG)	R (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG)	R (PG)
— — — avec mélèze	R (PG)	R (PG)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (PG)	R (PG)
— — — avec pruche	R (PG)	R (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PG)	R (PG)
— — — (plantation)	P	P
Cédrière	R (C)	R (C)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	R (C)	R (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (C)	R (C)
— — à mélèze	R (C)	R (C)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (C)	R (C)
— — à pin gris	R (C)	R (C)
— — à pruche	R (C)	R (C)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (C)	R (C)
— — (plantation de thuya)	Th,P,S	P
Pruchière	R (PR)	R (PR)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	R (PR)	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (PR)	R (PR)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR)	R (PR)
— — à mélèze	R (PR)	R (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PR)	R (PR)
— — à pin rouge	R (PR)	R (PR)
— — à pin gris	R (PR)	R (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (PR)	R (PR)
— — (plantation)	Pr,U,P	P
Mélèzin	M	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portaine résineuse)	M (M)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (M)	M (M)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (M)	M (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (M)	M (M)
— — à pin rouge	M (M)	M (M)
— — à pin gris	M (M)	M (M)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (M)	M (M)
— — (plantation de mélèze européen)	M,L,J	P
— — (plantation de mélèze japonais)	M,L,J	P
— — (plantation de mélèze laricin)	M,L,J	P

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Frênaie rouge résineuse	Fr (R)	Fr (R)
Frênière résineuse	Ef (R)	Ef (R)
Mélange à feuillus tolérants	MF (F)	MF (F)
— sur station humide	MF (F)	MF (F)

TYPE DE COUVERT	Tendance feuillue	Tendance résineuse
FEUILLUS (groupements)		
Feuillu	F	
— — d'essences intolérantes	F	
— — d'essences tolérantes	F	
— — sur station humide (aulnaie)	F	
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB	
— — à bouleaux jaunes	BJ	
Peuplerie	Pe	
Frênaie rouge	Fr	
Frênière	Ef	
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ef (BB)	Ef (R)
— — à bouleaux jaunes	Ef (BJ)	Ef (R)
— — à peuplier	Ef (Pe)	Ef (R)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ef (F)	Ef (R)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ef (F)	Ef (R)
Plantation d'érable à sucre	Pl (E)	Pl (R)
— — de bouleau jaune	Pl (BJ)	Pl (R)
— — de peuplier	Pl (Pe)	Pl (R)
— — de peuplier hybride	Pl (Ph)	Pl (R)
— — de frêne d'amérique	Pl (Fa)	Pl (R)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légères
Coupe partielle
Coupe de sélection
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (cm)	50-20 (ans)
30	21-40	80-30	50-30
50	41-60	90-30	50-40
70	61-80	100-30	50-50
90	81-100	120-30	50-60
110	101 et plus	150-30	50-80

FORÊT INÉQUIENNE

Je(jeune inéquienne): Peuplement majoritaire des tiges entre 0 et 10 cm
Vieux(vieux inéquienne): Peuplement majoritaire des tiges entre 10 et 30 cm
Autres peuplements majorité des tiges est plus de 30 cm

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 25%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égale	0 à 30%	égale
Moyenne	30 à 60 %	?
Forte	60 à 90 %	??
Abrupte	90 % et plus	???

Superficie entourée de pentes > 0 1/4 ha

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: ..... SIGNATURE: .....

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: ..... SIGNATURE: .....

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (3) — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R (S) (+E) (E) — classe de pente, classe d'âge, groupe de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: ..... Année de publication: ..... Année de révision: .....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 86
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 5*
Mode de tenure ou de gestion: 0
Bloc d'aménagement: 0
Concessionnaire ou autres: 4
Bassin hydrographique: 40305*
Bassin primaire: 4
Bassin secondaire: 3
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400
Division de recensement: 9
Municipalité: 8
Cadastre:
Parcelle: 4331*
Région écologique: 12 c
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1 /11/86
Déclinaison magnétique: * ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-5 S.E.	32-K-6 S.O.	32-K-7 S.E.	32-K-8 S.O.
32-K-4 N.E. S.E.	32-K-3 N.O. S.O.	32-K-2 N.E. S.E.	32-K-1 N.O. S.O.
32-F-13 N.E.	32-F-14 N.O.	32-F-15 N.E.	32-F-16 N.O.

32 K/3 N.E.